



ACTION COURTE QUALIFIANTE EN VITICULTURE Taille de la vigne

Contenu de la formation

Modules généraux : 70 heures

- Techniques de recherche de stage et d'emploi ;
- Initiation à internet ;
- Découverte monde viticole ;
- Hygiène et sécurité
- Environnement



Modules professionnels : 175 heures

- Taille de la vigne ;
- Travaux de palissage ;
- Entretien courant du matériel viticole ;



Stage en entreprise : 105 heures

- Dans une exploitation viticole de la région :
 - ↳ Se faire connaître des employeurs potentiels grâce aux stages en entreprise ;
 - ↳ Compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle.



Cette formation est financée par la région Bourgogne Franche-Comté et les fonds sociaux européens.

•Organisation de la formation :

- Formation de 3 mois :
- ↳ 245 h en centre de formation ;
- ↳ 105 h en entreprise (1 période de stage).

•Objectif de la formation :

- Acquisition des compétences en vue d'un retour rapide à l'emploi ;
- Validation partielle du BPA option Travaux de la vigne (validation de l'UCS 2 : Taille de la vigne) ;
- Aptitude à tailler la vigne.

DATE FORMATION :
De mi novembre 2023 à début février 2024

Public concerné :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- Etre sorti du système scolaire depuis plus d'un an ;
- Utiliser son Compte Personnel de Formation (CPF) ou être salarié (prise en charge par OCAPIAT)

Condition d'entrée en formation :

- Entretien sélectif de motivation ;
- Projet professionnel défini dans le domaine viticole ;
- Tests d'aptitude
- *Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*

LEGTA – Antenne de Cosne sur Loire



66 rue Jean Monnet – BP 132
58206 COSNE COURS sur LOIRE

Rémunération :

- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, ASP, CPF...)
- Aucun frais pédagogiques

Poursuites de qualification :

- ↳ Brevet professionnel agricole spécialité travaux de la vigne et du vin

Débouchés :

- ↳ Ouvrier(ère) viticole
- ↳ Saisonnier(ère) travaux de la vigne

Taux d'insertion

2022 : 87,5 %

Taux de réussite

2022 : 100 %

Taux de satisfaction

2022 : 93,9 %

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE et de PROMOTION AGRICOLE

CFPPA de CHALLUY
243 route de Lyon
58000 CHALLUY

☎03 86 26 67 67

✉cfppa.nevers@educagri.fr

Contacts : Lucille Martin, coordonnatrice
Claire LEBOURG, référente handicap